

8 avril 1874

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 8 avril 1874

L'ORATEUR prend le fauteuil à trois heures quinze.

Prière

NOUVEAU DÉPUTÉ

L'ORATEUR informe la Chambre que le Greffier a reçu du Greffier de la Couronne en Chancellerie un certificat d'élection et de bref d'élection qui fait de Harvey William Burk un député représentant le district électoral de la division ouest du comté de Durham.

* * *

PRÉSENTATION DE PÉTITIONS

De nombreuses pétitions sont présentées en faveur de la prohibition de la fabrication et de la vente des liqueurs enivrantes, dont les suivantes : M. Dymond — des conseils de comté de Whitechurch, de Gwillimbury-Nord, de Gwillimbury-Est, et d'Aurora, ainsi que des habitants de Gwillimbury-Est, de Sharon et de Newmarket, tous dans la division nord du comté de York; M. Cameron (Ontario South) — de 1 592 habitants du comté qu'il représente, et un nombre d'autres avec quelques signatures; M. Kerr — de 3 000 habitants du comté de Northumberland; M. Carmichael — de 3 500 personnes de son comté (Pictou). Des pétitions sont également présentées par MM. Macdonald (Glengarry), Kirkpatrick, Cartwright, Blake, Bodwell, Mackenzie (Lambton) et Norris; et de nombreuses autres pétitions par des particuliers et des municipalités de tout le pays, demandant la même chose.

M. CAMERON (Ontario-Sud), présente également une pétition d'un certain nombre de manufacturiers, en faveur d'un tarif protectionniste.

* * *

RÉPONSE À L'ADRESSE

L'hon. M. MACKENZIE remet un message de Son Excellence, revêtu de la signature de celui-ci.

L'ORATEUR lit le dit message :

Messieurs de la Chambre des communes,

J'accepte avec remerciements l'adresse loyale que vous m'avez votée, et je suis convaincu que les mesures présentées pour le bien-être du pays recevront toute votre attention.

(Signé) Dufferin

Résidence du Gouverneur-Général

Ottawa

Le 8 avril 1874

* * *

AMNISTIE

L'hon. M. CAUCHON déclare qu'il semble y avoir un malentendu au sujet de la réponse donnée hier soir par le Premier ministre à la question de M. Palmer, à savoir si le gouvernement a l'intention de demander l'amnistie pour des personnes qui ont participé à l'insurrection dans le Nord-Ouest. Il a lu dans le *Times* de ce matin ce qui suit, comme réponse à la question : « L'hon. M. Mackenzie : Le gouvernement n'a pas l'intention de demander l'amnistie. » Il (l'hon. M. Cauchon) estime que cette réponse n'est pas complète et voudrait que le Premier ministre lui donne une réponse exacte.

L'hon. M. MACKENZIE : Ma réponse était : « Le gouvernement n'a pas pour le moment l'intention de demander l'amnistie pour quelque infraction que ce soit. » (*Bravo!*)

* * *

COMITÉ CONJOINT DES IMPRESSIONS

M. YOUNG propose que soit envoyé un message au Sénat, priant Leurs Honneurs de vouloir bien se joindre à cette Chambre dans la formation d'un comité conjoint des deux Chambres sur les impressions du Parlement et pour informer leurs Honneurs que les membres de ce comité conjoint seront MM. Bourassa, Bowell, Church, Delorme, De Veber, Goudge, Lantier, Laird, Ross (Middlesex-Ouest), Ross (Prince-Édouard), Stephenson, Stirton, Thompson (Haldimand), Willson et Young. — Motion adoptée.

L'hon. M. CAUCHON propose que la pétition de M. Perry, de l'Île-du-Prince-Édouard, soit renvoyée au Greffier du Comité permanent des privilèges et élections. — Motion adoptée.
